

Paru dans ActuEL-CE.fr, le journal en ligne des Edition Législatives *Extraits de l'article de Julien FRANCOIS*

La CFTC revendique le droit de négocier pour les cadres de la Métallurgie

Faute d'avoir atteint le seuil de 8% d'audience, la CFTC ne sera prochainement plus représentative dans la branche de la métallurgie. Joseph Crespo, président de la CFTC métallurgie, réclame néanmoins de pouvoir négocier et conclure des accords au nom des ingénieurs et cadres du secteur.

Explications.

La CFTC préserve sa représentativité dans plusieurs conventions au sein de la branche métallurgie

"La situation est assez complexe dans la métallurgie, prévient Joseph Crespo, président de la CFTC métallurgie. La branche regroupe concrètement 94 conventions collectives, comprenant une grande majorité de conventions collectives territoriales et six conventions collectives nationales.

À ce titre, la CFTC demeure représentative dans 28 territoires et quatre conventions collectives nationales :

- la convention des ingénieurs et cadres de la métallurgie (8,29% des voix pour 349 434 salariés) ;
- les services de l'automobile (9,53% des voix pour 252 039 salariés) ;
- le machinisme agricole (10,95% des voix pour 26 500 salariés) ;
- la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie (15,10% des voix pour 8 643 salariés).

S'il s'agit indéniablement d'un coup dur, "nous restons donc représentatifs pour 632 592 salariés de la métallurgie", positive la fédération.

Des craintes sur le sort de la convention des ingénieurs et cadres

Nous demandons une évolution des pratiques. On ne peut pas accepter d'être exclus de ces discussions

alors même que nous sommes représentatifs dans la convention collective "ingénieurs et cadres de la métallurgie"!

Il y a là un véritable problème qui mobilise actuellement nos juristes, expose Joseph Crespo [...]

Nous devons pouvoir négocier la grille des salaires des ingénieurs et cadres

En priorité, la CFTC souhaite que les questions relatives aux ingénieurs et cadres de la métallurgie soient renvoyées du niveau supra-conventionnel de la branche vers la convention collective nationale "ingénieurs et cadres de la métallurgie" [...]

À défaut, Joseph Crespo envisage une autre possibilité: "Si cette nouvelle organisation est refusée, afin d'éviter une double peine, nous demanderons alors que les votes des ingénieurs et cadres de la branche soient réintégrés dans le calcul de la représentativité des conventions collectives territoriales, ce qui pourrait améliorer notre capacité à négocier localement".



Joseph CRESPO
Président Fédéral CFTC Métallurgie